

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1891.

PRÉSIDENCE DE M. GOBLET D'ALVIELLA.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Correspondance. — MM. Couvreur et Eeckman remercient la Société de leur nomination de membre effectif.

Ouvrages présentés. — *La responsabilité morale et pénale devant l'expertise médicale*, par le D^r Semal, membre effectif.

Anthropogenie oder Entwicklungsgeschichte des Menschen. Keimes- und Stammesgeschichte, par Ernest Haeckel, membre honoraire.

La place de l'homme dans la nature, par le D^r Topinard, membre honoraire.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1891, n° 8.

Bulletin de la Société royale belge de Géographie, 1891, n° 5.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, tome V, 3 et 4.

Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 1^{er} et 4^e fascicules de 1890, 1^{er} et 2^e fascicules de 1891.

Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon, 1890, n° 2.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, 30 mai et 20 juin 1891.

L'Anomalo, octobre 1891.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, juillet et octobre 1891.

The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, novembre 1891.

O mundo legal e judiciario, n°s 121, 122 et 123.

The medico-legal Journal, mars 1891.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le Secrétaire général donne lecture du travail suivant et des tableaux qui l'accompagnent, communiqués par M. Ph. Salmon. Il fait en même temps circuler la collection de planches et les tableaux qui illustrent le travail de M. Salmon.

COMMUNICATION DE M. PH. SALMON.

EXPOSÉ MÉTHODIQUE DES DIVISIONS INDUSTRIELLES
AUX AGES DE LA PIERRE.

J'ai communiqué dernièrement à la Société d'anthropologie de Lyon et j'ai l'honneur de présenter aussi à la Société d'anthropologie de Bruxelles deux tableaux, accompagnés de planches, contenant : l'un, la division industrielle de la période paléolithique quaternaire, l'autre, la division industrielle de la période néolithique.

Je me suis inspiré, pour le premier tableau, des études récentes, en France et en Belgique, et je l'ai mis au courant, en supprimant l'époque solutréenne; l'industrie de Solutré est en effet exceptionnelle, les localités où elle se rencontre sont assez rares et elle ne forme réellement qu'un passage entre le moustiérien et le magdalénien. D'un autre côté, l'industrie acheuléenne ou chelléo-moustiérienne n'est elle-même qu'une transition entre le chelléen et le moustiérien; je ne l'ai fait figurer non plus qu'à titre de passage sur mon premier tableau, composé en définitive seulement de trois époques. L'industrie que les savants belges ont désignée sous le nom de mesvinienne, me paraît appartenir à l'acheuléen et au moustiérien, à raison de la place des couches géologiques, des animaux en contact et de la forme des silex; les gisements qui la contiennent remonteraient donc à la transition du chelléen au moustiérien, et ces gisements se seraient prolongés pendant l'époque moyenne de la période quaternaire.

La plus ancienne industrie de ces temps est celle que M. d'Ault du Mesnil a rencontrée à Abbeville, dans les travaux du chemin de fer, avec des ossements d'animaux se rattachant encore pour ainsi dire à la faune tertiaire; j'ai néanmoins conservé pour la première époque le nom de chelléenne, parce que l'industrie de Chelles caractérise le plein de cette époque, ce qui est un principe.

Le moustiérien et le magdalénien caractérisent eux-mêmes le

plein des deux époques suivantes, et leurs noms sont les meilleurs entre tous.

La division du quaternaire ainsi établie est fondée sur l'ordre géologique des couches qui le renferment et sur la superposition dans les grottes ou les abris. Le plus grand nombre des anthropologistes a depuis longtemps abandonné les coupures qui avaient pour base la faune, à cause de leur manque de précision. Les animaux contemporains des divisions industrielles sont néanmoins de très bons éléments d'examen, comme les étages géologiques et les climats; j'ai emprunté les premières colonnes de mon premier tableau à l'excellent travail de M. d'Ault du Mesnil (*La Société, l'École et le Laboratoire d'Anthropologie de Paris à l'Exposition universelle de 1889*, p. 145).

Avant d'arriver à mon tableau néolithique, c'est assurément le lieu de parler des temps intermédiaires et de rappeler, sans y insister, une théorie aujourd'hui abandonnée, l'hiatus; cette théorie a été, dès la première heure, combattue dans les congrès préhistoriques par M. Cazalis de Fondouce, avec l'intuition des moyens de preuve décisifs découverts depuis. Les plus opiniâtres croyaient à un intervalle pendant lequel nos régions avaient cessé d'être habitées par l'homme; d'autres disaient qu'il y avait une lacune entre les industries lithiques connues ou simplement une lacune dans nos connaissances. Un troisième parti, à la tête duquel était M. Cazalis de Fondouce, soutenait qu'on avait tout sous la main, sans interruption, et qu'il s'agissait seulement de le classer avec méthode. C'est ce que, pour mon compte, j'ai toujours pensé^(*). Cette persistante manière de voir, partagée par des savants de plus en plus nombreux, produit maintenant un respectable faisceau de stations intermédiaires probantes; on peut citer notamment celles de Delémont (Suisse), Nermont (Yonne), Bologno (Russie), Long-Rocher de Fontainebleau (Seine-et-Marne), Allondans, Châtaillon, Roche-Dane (Doubs), Villarodin-Bourget (Savoie), Sordes (Landes), Yport (Seine-Inférieure), Manneville-sur-Risle (Eure-et-Loir).

A Delémont, M. Quiquerez a recueilli, dans le gisement de Liesberg, du silex de travail magdalénien, avec des débris de renne et

(*) *Age de la pierre. — Période néolithique. — Division en trois époques.* Paris, Doyn, 1886, p. 6.

de bouquetin, et dans le gisement de Bellerive, du silex de même travail avec des débris de cerf ordinaire et d'autres animaux de la faune actuelle; mêlés aux silex magdaléniens, se trouvaient des tranchets dont la forme caractéristique bien connue appartient au commencement de la période néolithique.

A la base de la grotte de Nermont, cinq tranchets de silex ont été ramassés par le D^r Ficatier, avec de nombreux silex d'aspect magdalénien; trois couches de séjours néolithiques distincts, avec de la poterie, s'y étaient ensuite accumulées.

A Bologogé, près du lac Ladoga (Russie), M. Poutjatine a rencontré, sur une couche de silex de travail magdalénien, une industrie particulière, caractérisée par des tranchets et surmontée par une industrie appartenant au développement du polissage, avec poterie.

A Yport, dans la station des Hogues, le D^r Capitan a recueilli des tranchets avec un grattoir double et d'autres silex de travail magdalénien.

A Manneville-sur-Risle, le même savant a récolté des tranchets avec des burins dans le même gisement.

Dans diverses stations du Doubs, M. Henri Lepine et d'autres collègues ont fait des constatations de même nature; le nombre de ces stations va croissant au fur et à mesure que s'étendent les recherches dans la région.

M. Piette a, de son côté, annoncé des découvertes semblables en superposition dans les gisements pyrénéens qu'il étudie.

Les citations pourraient être multipliées.

Le contact de l'industrie paléolithique quaternaire et de l'industrie néolithique une fois reconnu, les investigations nouvelles le mettront de plus en plus en lumière. J'ai dû en tenir le plus grand compte sur mes planches et j'ai consacré plusieurs figures à ce contact important; je les ai naturellement placées entre celles de la période paléolithique et celles de la période néolithique.

Les premiers efforts des préhistoriciens, appliqués à débrouiller et à systématiser les coupures des temps paléolithiques, se sont arrêtés devant la période néolithique, présentée longtemps comme un ensemble sans aucune division; ce n'est pas cependant que les différences industrielles manquent, mais l'attention ne s'y est portée que plus tard; les palethnologues ont enfin compris que l'évolution néolithique ayant ses étapes, devait avoir aussi ses divisions.

Les musées, les collections attendaient cette seconde systématisation pour mettre de l'ordre dans cette deuxième partie de l'âge de la pierre.

J'avais, dès 1878, exprimé l'avis que le tranchet était le résultat des premiers essais de l'homme à la recherche de la hache, par suite de besoins nouveaux, sans doute dans un nouveau climat. En effet la hache, qui n'existe point dans le quaternaire, est l'instrument néolithique par excellence; le tranchet, on l'a reconnu alors et depuis, est un type qui a suivi l'industrie magdalénienne prolongée, en se mêlant avec elle, dans les stations intermédiaires. Les Scandinaves considèrent comme leurs plus anciens outils néolithiques, les tranchets ou coupoirs de leurs premiers kjökken-möddings.

En 1883, dans son *Préhistorique* (p. 518), M. G. de Mortillet a écrit lui-même que les stations à tranchets pourraient bien représenter en France le commencement de la période néolithique. Ces paroles étaient parfaites et je m'en suis souvenu quand, en 1886, j'ai été chargé de rédiger le mot NÉOLITHIQUE dans le *Dictionnaire des sciences anthropologiques*. L'occasion était bonne pour chercher à partager la période d'après les connaissances acquises.

Les tranchets étaient tout indiqués pour caractériser la première époque. La station du Campigny (Seine-Inférieure), étudiée avec soin par M. de Morgan, renfermait des tranchets en abondance, avec des pics et d'autres instruments de silex grossièrement taillés, de la poterie rudimentaire et, en même temps, il y avait peu de traces de polissage, comme si ce procédé y avait fait seulement son apparition. La localité typique était donc trouvée: j'en ai tiré le nom d'époque campinienne et mieux *campignienne*, afin d'éviter toute confusion avec la région belge appelée Campine; MM. de Mortillet l'ont adopté dans les cours qu'ils professent à l'École d'anthropologie de Paris; il figure aussi dans l'ouvrage sur les *Origines de la pêche, de la chasse et de l'agriculture* (t. I, p. 3); d'autres savants s'y sont également montrés favorables.

La seconde époque est caractérisée par le développement du polissage des haches qui apparaît vers la fin du campignien, par l'amélioration de toutes les industries, par le tissage du lin, par la domestication des animaux, par le commencement de l'inhumation des morts, etc. Le nom tiré de Robenhausen (Suisse) était trop restreint puisqu'il ne présentait ces progrès que dans les stations sur pilotis, de beaucoup les moins nombreuses. Les stations

terrestres, de civilisation équivalente, ont le droit assurément d'être indiquées dans un titre qui doit être commun aux deux modes d'habitation; j'ai emprunté ce complément à la station de terre ferme du camp de Chassey (Saône-et-Loire), réputée pour son degré correspondant (*) aux palafittes, et fouillée par le regretté Ernest Perrault; j'ai ainsi obtenu la désignation très correcte de *chasséo-robenhausienne* qui, j'espère, ne pourra soulever aucune objection sérieuse.

Quels que soient les progrès accomplis pendant l'époque moyenne du néolithique, une manifestation considérable est encore venue ouvrir une troisième époque : l'origine de l'architecture, l'érection des menhirs et des dolmens avec une certaine variété dans les monuments mégalithiques, avec la gravure, la sculpture et la statuaire.

A cette dernière division, j'ai donné le nom de *carnacéenne*, de la localité de Carnac, dont la région présente encore toutes les œuvres de la population néolithique finissante, sur le point d'entrer dans l'ère des métaux.

Depuis mon article de 1886 et depuis l'Exposition universelle de 1889, M. Cartailhac et Sophus Müller ont publié, pour la période néolithique, des divisions qui semblent calquées sur les miennes (*Catalogue général officiel de l'Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques* en 1889, p. 93. — *Compte rendu du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques*, tenu à Paris la même année, p. 27). M. Sophus Müller a tenu compte des différences chronologiques entre la Scandinavie et l'Occident européen, mais l'évolution a été absolument identique, et il a reconnu l'influence des régions occidentales sur la sienne; cette influence n'a pu se produire qu'en traversant la Belgique, la Hollande et la Frise, à mesure que le changement de climat les rendait accessibles à l'homme et fournissait l'alimentation nécessaire à son existence. L'industrie campignienne, répandue sur le sol belge, y compte des gisements principaux, comme celui de Ghlin; elle abonde dans le Danemark, où elle est depuis longtemps classée comme la plus ancienne et où elle s'est continuée en se soumettant plus tard, comme ailleurs, au polissage.

L'époque *campignienne* a reçu des approbations qui lui ont facilité son introduction dans les classifications en France.

(*) *Revue d'anthropologie*, 1872, p. 436.

L'époque *chasséo-robenhausienne*, dont le nom est légèrement rectifié, a l'avantage de s'appliquer uniformément et équitablement aux stations terrestres et aux stations lacustres du même temps.

L'époque *carnacéenne*, selon beaucoup de collègues, MM. Cartailhac et Sophus Müller en tête, avait sa place marquée à la fin de la période néolithique. Les monuments mégalithiques, comme les outils usuels, sont bien définis, très caractéristiques, très abondants, très faciles à distinguer dans des gisements qui s'étendent de l'Espagne au Danemark. Il faut espérer que les savants, encore indécis ou qui suspendent leur jugement, ne tarderont pas à partager le même sentiment.

Mes planches, dont les figures sont placées chronologiquement, ont pour but d'appuyer les développements de mon travail. Mes tableaux offrent un classement de renseignements industriels nombreux.

L'année dernière, au Congrès de Liège, l'honorable M. Gaillard a présenté une division du néolithique belge en stations souterraines et stations à la surface avec foyers. Comme M. de Mortillet et beaucoup d'autres, je crois qu'il ne s'agit là que de fonds de cabanes et d'ateliers pouvant se rapporter les uns aux autres contemporanément; c'est ailleurs qu'il convient de chercher les bases des coupures, qui sont sans doute possibles en Belgique comme en France; M. le Secrétaire général de ce Congrès a bien voulu rapprocher des notes de M. Gaillard un résumé succinct et très exact de mon travail de 1886; je lui adresse mes bien sincères remerciements.

Je serai vraiment heureux si j'ai pu apporter quelques éclaircissements dans ces questions pleines d'intérêt et dans lesquelles la Belgique ne paraît devoir être séparée ni de la France ni de la Scandinavie.

DIVISION INDUSTRIELLE DE LA PÉRIODE PALÉ

ETAGES (d'Ault du Mesnil *).	CLIMAT (d'Ault du Mesnil *).	FAUNE (d'Ault du Mesnil).
Quaternaire supérieur.	Froid et sec (retour du froid).	Prédominance du <i>Cervus tarandus</i> (Renne). Un <i>Elephas primigenius</i> continué à vivre.
<p style="text-align: center;">Quaternaire moyen.</p> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: small; margin-right: 10px;">ASSISES</div> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 0 10px;"> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">SUPÉRIEURE.</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin-top: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 0 10px;"> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">MOYENNE.</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin-top: 10px;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 10px;"> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">INFÉRIEURE.</p> </div> </div>	Radouci et sec.	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: x-small; margin-right: 5px;"><i>Elephas primigenius</i> et <i>Rhinoceros tichorhinus</i>.</p> <p>Assise de transition à <i>Elephas primigenius</i> et <i>Equus caballus</i>. Prédominance d'un <i>Elephas primigenius</i> (dents à lames minces et serrées) et de l'<i>Equus caballus</i>. Le <i>Rhinoceros tichorhinus</i> disparaît.</p>
	Froid et humide (grande extension des glaciers).	Prédominance d'un <i>Elephas primigenius</i> (dents à lames larges et écartées) et de <i>Rhinoceros tichorhinus</i> . Hippopotame émigré.
	Refroidi et humide.	Assise de transition à <i>Elephas primigenius</i> et <i>Elephas antiquus</i> . Association habituelle d'un <i>Elephas primigenius</i> et de l' <i>Elephas antiquus</i> .
Quaternaire inférieur.	Chaud et humide.	Prédominance de l' <i>Elephas antiquus</i> et du <i>Rhinoceros Merckii</i> . <i>Hippopotamus amphibius</i> .

(*) La Société, l'École et le Laboratoire d'anthropologie à l'Exposition universelle de Paris en 1889.

LA PIERRE.

LITHIQUE QUATERNAIRE EN TROIS ÉPOQUES.

CARACTÈRES INDUSTRIELS.	DIVISIONS PALETHNOLOGIQUES.	OBSERVATIONS.
<p>Prédominance de l'emploi de l'os et de la pierre taillée en lames étroites (d'Ault du Mesnil). Burins, becs de perroquets, grattoirs, perçoirs, scies, pointes à dos abattu. Pointes de lances et de flèches en os, harpons, poignards, aiguilles, etc. Gravure et sculpture. Couture.</p>	<p>3. Magdalénienne. (G. de Mortillet.)</p>	<p>L'industrie de la Madeleine caractérise le plein de l'époque.</p>
<p>Transition. Diminution de la largeur des lames de silex et augmentation de la longueur. Apparition des pointes de lances en silex et de pointes de flèches à cran.</p>	<p>2. Moustérienne. (G. de Mortillet.)</p>	<p>Transition. L'industrie solutréenne, dont les stations sont rares, manque dans beaucoup de régions où l'industrie moustérienne n'est séparée de l'industrie franchement magdalénienne que par une industrie moyenne, intermédiaire, comme à Arcy-sur-Cure (Yonne) et à Menchecourt (Somme). <i>Elle ne constitue pas une époque.</i></p>
<p>Prédominance de la pierre taillée en lames larges et retouchée sur une seule face. Pointes, racloirs, disques.</p>		<p>L'industrie du Moustier caractérise le plein de l'époque.</p>
<p>Transition. Instruments taillés sur les deux faces à petits coups. Utilisation des éclats de percussion.</p>	<p>1. Chelléenne. (G. de Mortillet.)</p>	<p>Transition. L'industrie acheuléenne ou chelléomoustérienne est le passage du chelléen au moustérien. <i>Elle ne constitue pas une époque.</i></p>
<p>Prédominance des instruments taillés grossièrement sur les deux faces (d'Ault du Mesnil). Coup de poing (G. de Mortillet).</p>		<p>L'industrie chelléenne caractérise le plein de l'époque. L'industrie recueillie par M. d'Ault du Mesnil dans la couche profonde des travaux du chemin de fer, à Abbeville, avec des débris d'animaux voisins de ceux du tertiaire, est la plus ancienne connue du quaternaire.</p>

TABLEAU DE LA DIVISION INDUSTRIELLE D

ÉPOQUES.	LOCALITÉS.	INDUSTRIE LITHIQUE.
<p align="center">3. Carnacéenne. De Carnac (Morbihan).</p>	<p>Carnac (Morbihan) et les environs. Toutes les régions à monuments mégalithiques, à dolmens et à grottes sépulcrales artificielles, notamment celles de la Champagne. Régions analogues jusqu'en Scandinavie, Espagne, Portugal, Corse. L'Auvernier (Suisse). Tourinne (Belgique). Collorgues (Gard), etc.</p>	<p>Forme artistique des haches. Haches de grandes dimensions, haches très petites. Haches perforées à douille. Emploi de matières chatoyantes précieuses : calats, jais, quartz rouge, stéatite, etc. Développement de la parure. Extrême extension du polissage.</p>
<p align="center">2. Chasséo-robenhausienne. De Chassey (Saône-et-Loire), station terrestre, et de Robenhausen (Suisse), station lacustre.</p>	<p>Camp de Chassey (Saône-et-Loire). Camp Barbet et Camp de Catenoy (Oise). Fontenay-Saint-Père et les Mauduits (Seine-et-Oise), etc. Robenhausen (Suisse), etc.</p>	<p>Matières premières diverses prises dans les gisements locaux ou dehors. Multiplication du nombre d'outils. Poignards. Grands polissoirs fixes. Scies à coches, gouges. Sciage et lamage à cônes de pierre. Emmanchement des haches dans la corne de cerf. Casse-tête à trou central. Développement du polissage.</p>
<p align="center">1. Campignienne. Du Campigny (Seine-Inférieure).</p>	<p>Le Campigny (Seine-Inférieure). Vaudeurs (Yonne). Toute la région d'Othe (Aube et Yonne). Champignolles (Oise). Commercy (Meurthe-et-Moselle). La base de la grotte de Nermont (Yonne), etc. Ghlin (Belgique), etc. Les amas danois anciens de coquilles comestibles, etc. Bologog (Russie), etc.</p>	<p>Continuation du travail du silex d'après le procédé magdalénien (Delémont, Yport, Base de la grotte de Nermont, etc.). Apparition des tranchets de silex désignés par les Danois sous le nom de coupoirs. Instruments grossiers indéterminés, pics, etc. Haches dites préparées pour polissage et ayant servi sans être polies. Haches très sommairement polies, rares.</p>

LA PIERRE.

LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE EN TROIS ÉPOQUES.

AUTRES INDUSTRIES.	HABITATIONS.	SÉPULTURES.
<p>Architecture : menhirs, alignements, cromlechs, monuments quadrilatères, dolmens, galeries couvertes. Grands tumulus. Gravure. Sculpture. Origine de la statuaire. Chirurgie. Trépanation. Amélioration de toutes les industries des époques précédentes. Poterie perfectionnée.</p>	<p>Continuation et perfectionnement des modes d'habitation antérieurs. Cabanes terrestres. Constructions lacustres. Pilotis. Commencement des terramars italiennes.</p>	<p>Inhumations dans les dolmens, les galeries couvertes, les grottes artificielles, sépultures en cistes, avec haches votives entières ou brisées intentionnellement comme rite funéraire. Simulacre de la taille du silex au moment de l'inhumation. Fausse haches introduites dans les mobiliers funéraires. Amulettes craniennes. Ossuaires. Grand développement du soin des morts. Aliments déposés avec eux.</p>
<p>Art du bâtiment. Développement de la navigation. Filets et pesons, hameçons et flotteurs pour la pêche. Vannerie. Fusaioles, filage et tissage du lin, étoffes, arcs, frondes, lances. Arboriculture, agriculture. Mouture des grains, fabrication du pain, du beurre, du fromage, de boissons fermentées. Développement de la domestication. Poterie meilleure avec anses et ornements variés; agrandissement du format des vases devenant de petits magasins d'approvisionnement. Cuillères en terre cuite.</p>	<p>Cavernes. Grottes. Cabanes terrestres. Clayonnages. Constructions lacustres. Pilotis.</p>	<p>Inhumation dans les cavernes et grottes naturelles ou à même le sol. Mobiliers funéraires. Les inhumations néolithiques connues ne sont pas accompagnées d'objets antérieurs à l'époque chasséo-robenhausienne, ni dans l'Europe occidentale, ni en Scandinavie.</p>
<p>Puits d'extraction de silex (Champignolles). Poterie grossière (Le Campigny), présumablement l'origine de l'art de la terre. Domestication du chien.</p>	<p>Cavernes. Grottes. Abris et foyers creusés dans le sol.</p>	<p>Aucun instrument de l'époque campignienne n'a été jusqu'à présent recueilli dans les sépultures néolithiques dont le commencement ne paraît pas remonter plus loin que l'époque chasséo-robenhausienne.</p>



PLANCHE III.

EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

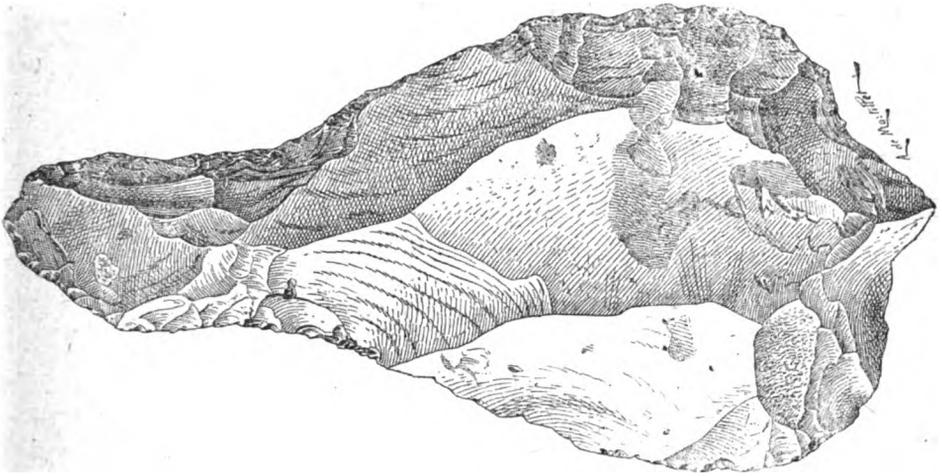
Période paléolithique quaternaire.

ÉPOQUE CHELLÉENNE.

- FIG. 1. Instrument de silex, amygdaloïde, grossièrement taillé sur les deux faces. Quaternaire inférieur d'Abbeville (Somme). Coll. d'Ault du Mesnil (?/3).
- 2. Instrument de silex semblable. Carrières de Chelles (Seine-et-Marne). Coll. Ad. de Mortillet (?/3).

TRANSITION DE L'ÉPOQUE CHELLÉENNE A L'ÉPOQUE MOUSTIÉRIENNE.

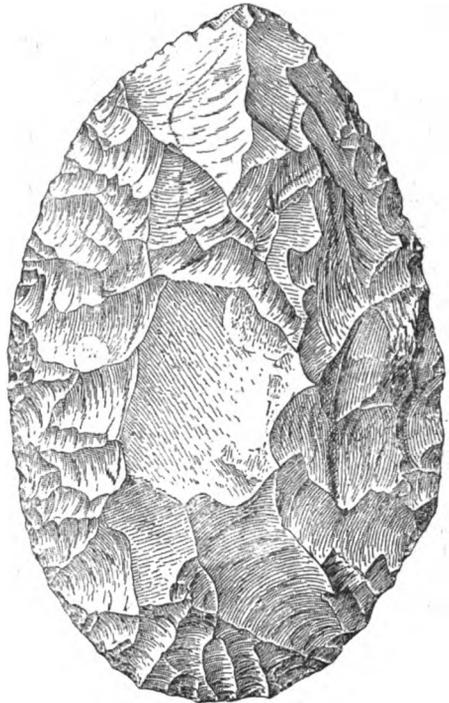
- FIG. 3. Silex amygdaloïde, taillé sur les deux faces, à petits coups. Quaternaire moyen d'Abbeville (Somme). Assise inférieure. Coll. d'Ault du Mesnil (?/3).
-



1.



2.



3.

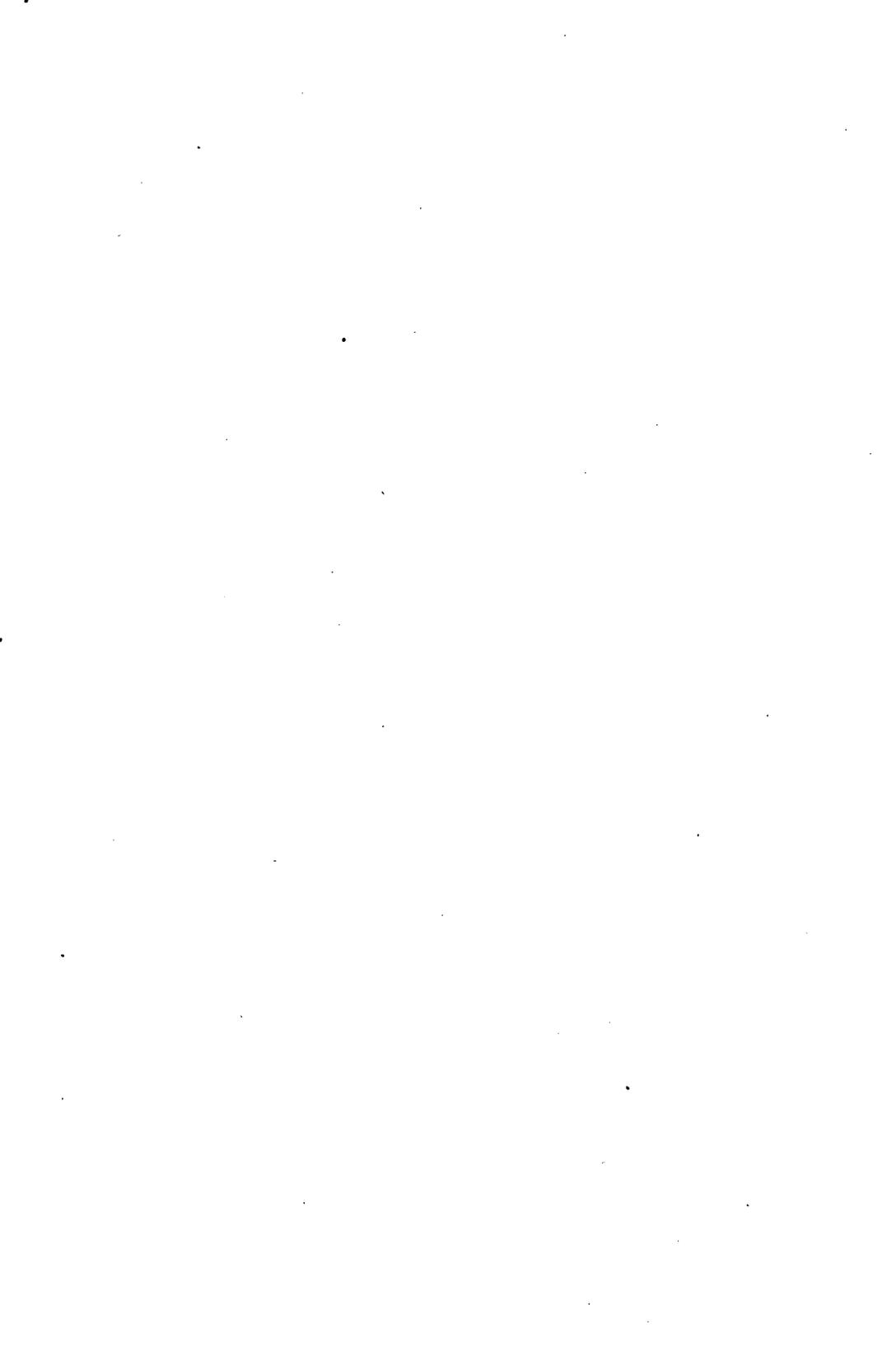


PLANCHE IV.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

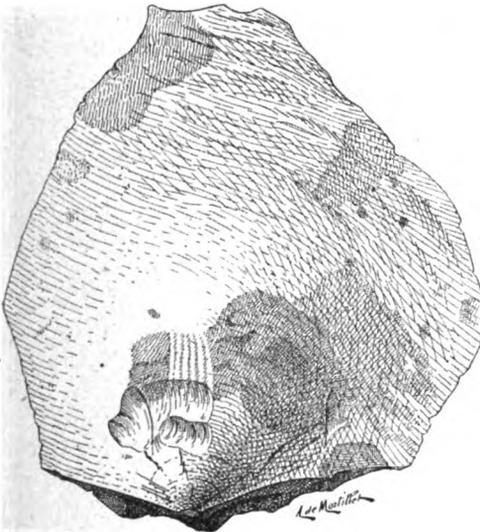
Période paléolithique quaternaire.

TRANSITION DE L'ÉPOQUE CHELLÉENNE A L'ÉPOQUE MOUSTÉRIENNE.

- FIG. 4. Instrument de silex, plat, amygdaloïde, taillé sur les deux faces, à petits coups. Villiers-Louis (Yonne). Coll. Feineux ($\frac{2}{3}$).
- 5. Éclat de percussion. Silex. Quaternaire moyen d'Abbeville (Somme). Assise moyenne. Coll. d'Ault du Mesnil ($\frac{2}{3}$).
- 6. Instrument de silex, amygdaloïde, formé d'un éclat de percussion, taillé sur les deux faces, à petits coups. Moutières (Somme). Coll. Ad. de Mortillet ($\frac{2}{3}$).
-



4.



5.



6.

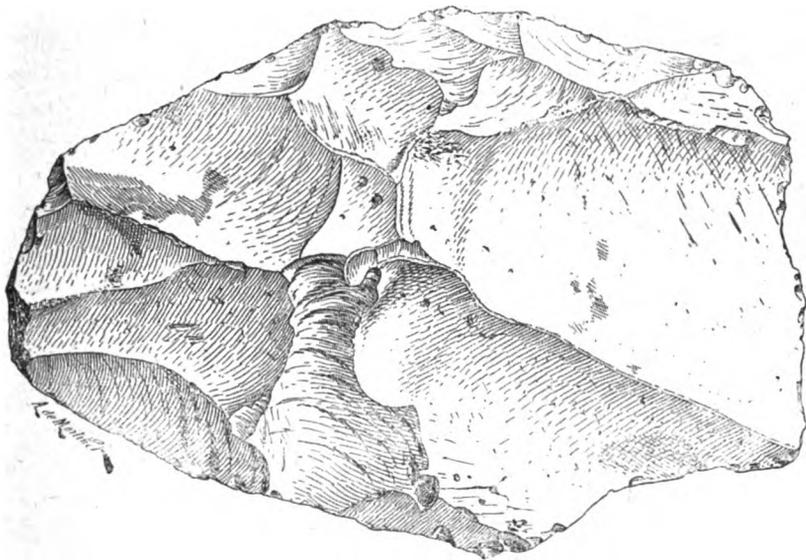
PLANCHE V.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

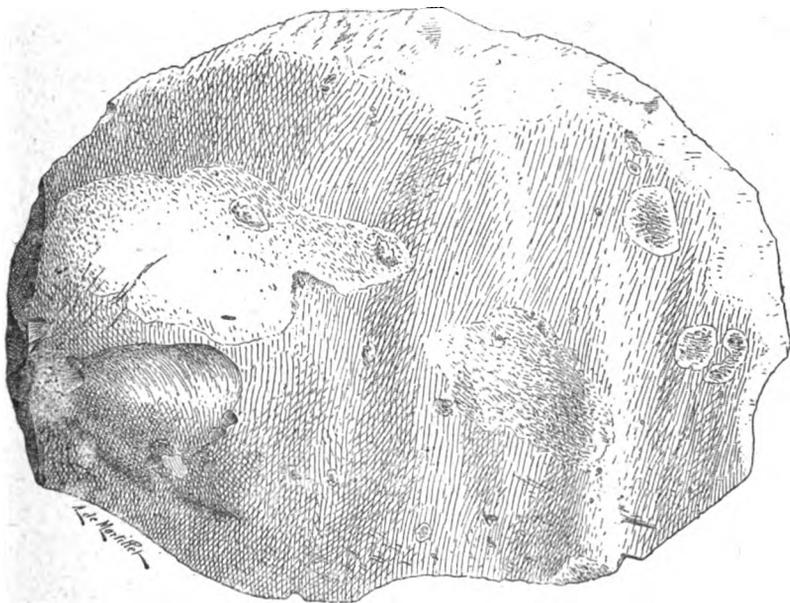
Période paléolithique quaternaire.

ÉPOQUE MOUSTIÉRIENNE.

- FIG. 7. Instrument de silex, formé d'un grand éclat de percussion, retouché de dessous en dessus. Face dorsale. Quaternaire moyen d'Abbeville (Somme). Assise moyenne. Coll. d'Ault du Mesnil (²/₃).
- 8. Instrument de silex, formé d'un grand éclat, retouché de dessous en dessus. Face du conchoïde de percussion. Levallois (Seine). Coll. Ph. Salmon (²/₃).
-



7.



8.



PLANCHE VI.



PLANCHE VI.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

Période paléolithique quaternaire.

ÉPOQUE MOUSTIÉRIENNE.

- FIG. 9. Pointe de silex, forme d'un éclat de percussion, retouchée sur une seule face, de dessous en dessus. Face dorsale. Le Moustier (Dordogne). G. N.
- 10. La même vue de côté.
 - 11. La même vue du côté du bulbe de percussion.
 - 12. Grattoir concave de silex. Environs de Bergerac (Dordogne). Coll. Ad. de Mortillet (²/3).
 - 13. Disque de silex. Beauvais, commune de Bessay (Indre-et-Loire). Musée de Saint-Germain (¹/_a). — G. et A. de Mortillet, *Musee préhistorique*.
 - 14. Racloir de silex. Le Moustier (Dordogne). Coll. Ad. de Mortillet (²/3).
-

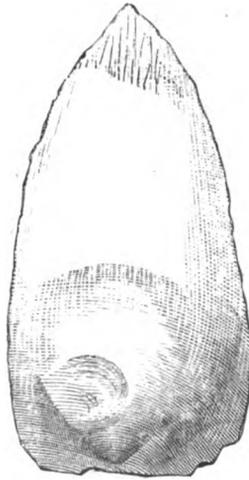


S. BECHER. PEL

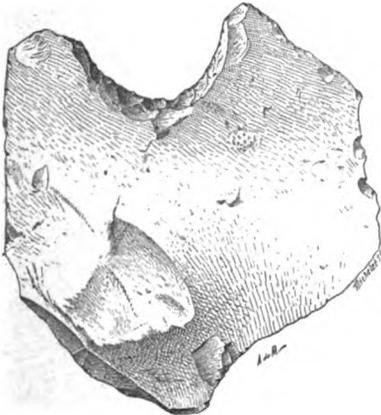
9.



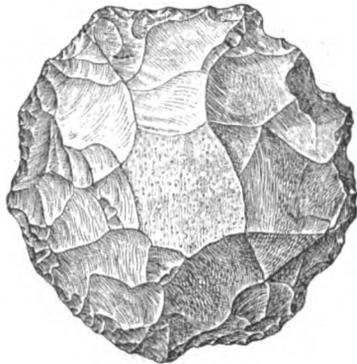
10.



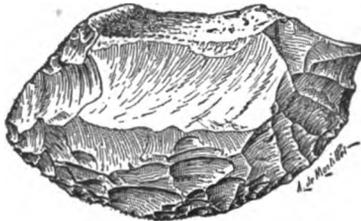
11.



12.



13.



14.



PLANCHE VII.

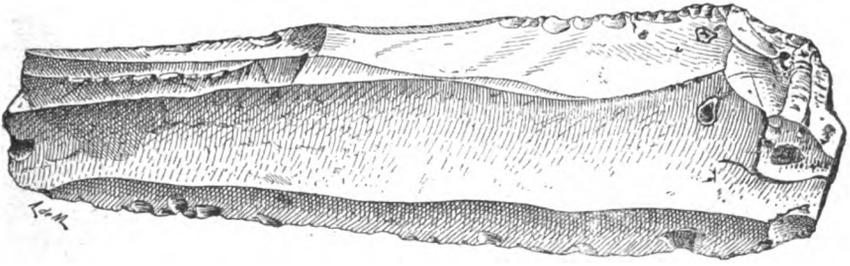
EXPLICATION DE LA PLANCHE VII.

Période paléolithique-quaternaire.

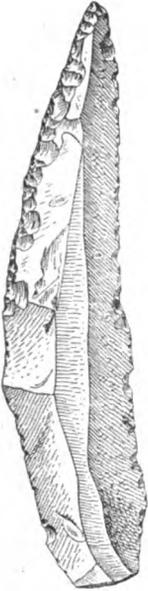
TRANSITION DE L'ÉPOQUE MOUSTIÉRIENNE A L'ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE.

FIG. 15. Lame longue de silex taillé. Quat. moyen d'Abbeville. Assise sup. Coll. d'Ault du Mesnil (²/₃).

- 16 et 17. Pointe de silex. Quat. supérieur d'Abbeville. Coll. d'A. du M. (²/₃).
 - 18. Grattoir de silex. Cro-Magnon, Les Eyzies (Dordogne). Coll. A. de Mortillet (²/₃).
 - 19. Pointe de silex à cran. Grotte du Placard (Dordogne). Coll. de Maret (G. N.).
 - 20. Pointe de silex. Solutré (Saône-et-Loire). G. N.
-



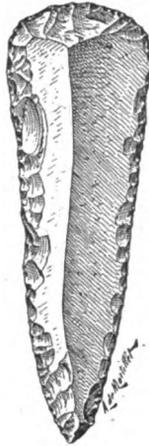
15.



16.



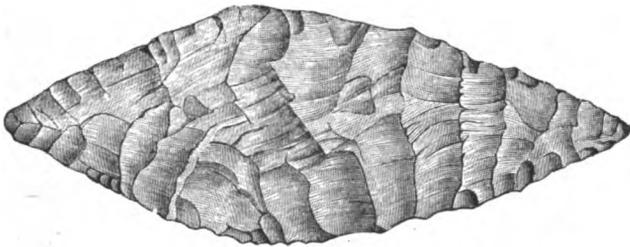
17.



18.



19.



20.



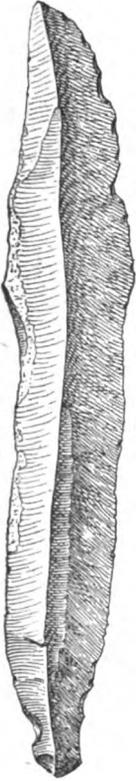
PLANCHE VIII.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII.

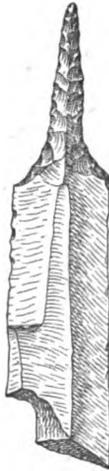
Période paléolithique quaternaire.

ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE.

- FIG. 21. Lame de silex. La Madeleine (Dordogne). Musée de St-Germain (2/3). —
G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 22 Perçoir de silex. Grotte de l'Église (Dordogne). Id. — *Eod. op.*
- 23. Grattoir de silex. La Madeleine (Dordogne). Id. — *Eod. op.*
- 24. Burin de silex. La Madeleine (Dordogne) (2/3).
- 25. Pointe de calcédoine à dos rabattu. Bruniquel (Tarn-et-Garonne). Id. —
Eod. op.
- 26. Scie de silex. Grotte de l'Église (Dordogne). Coll. Capitan (2/3).
- 27. Bec de perroquet. Abri de Soucy. Lalinde (Dordogne). Coll. A. de
Mortillet (2/3).
-



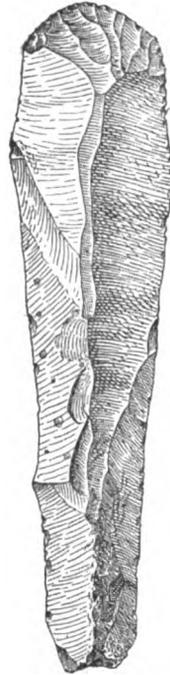
21.



22.



24.



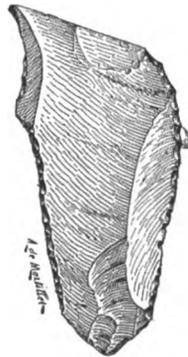
23.



25.



26.



27.

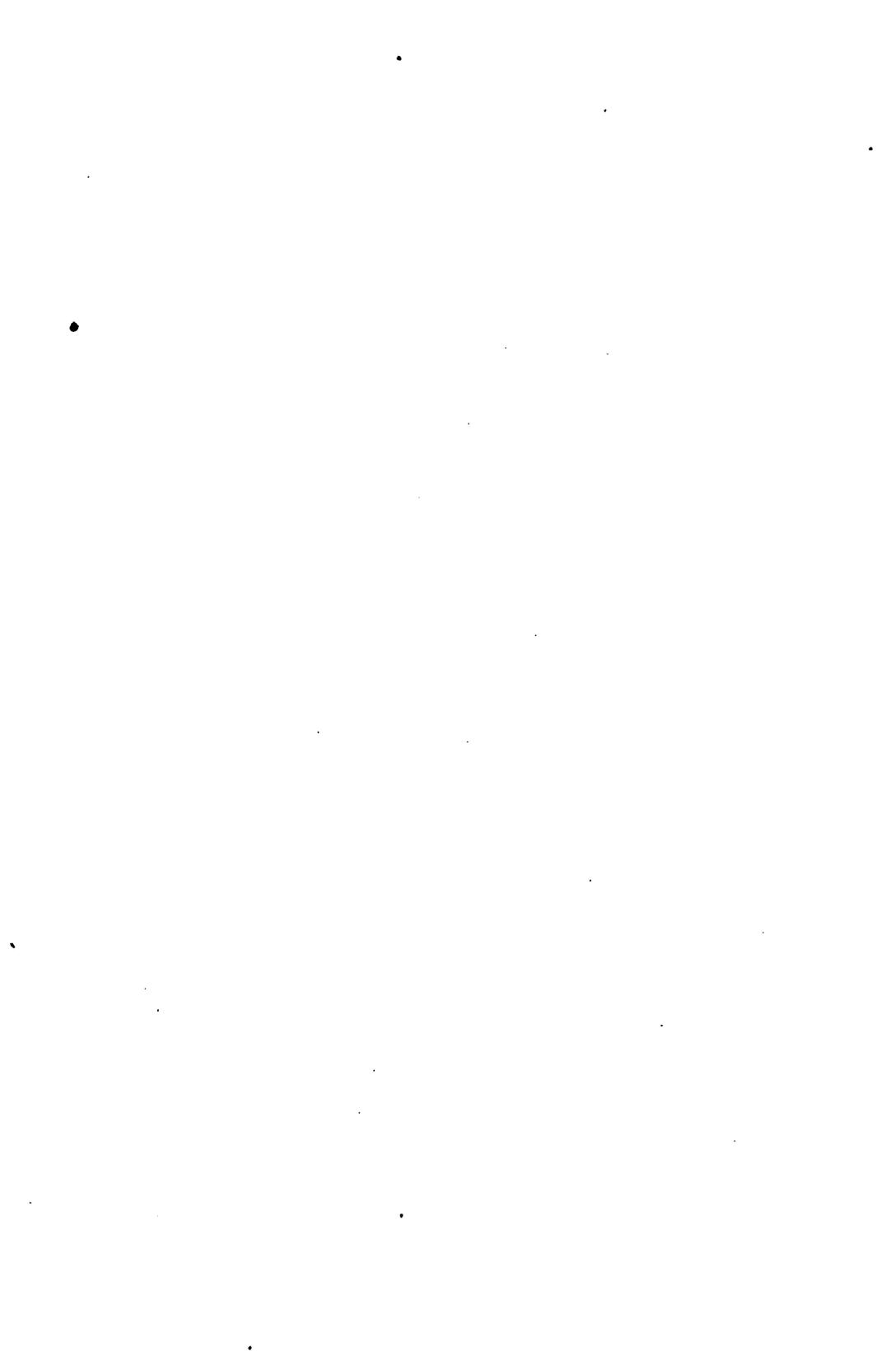


PLANCHE IX.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IX.

Période paléolithique quaternaire.

ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE.

- FIG. 28. Poignard en os. Grotte de Pair-non-Pair (Gironde). Coll. Daleau (G. N.).
- 29. Harpon en os, à barbelures bilatérales. Gorge d'Enfer (Dordogne). — Lartet et Christy (¹/₂).
 - 30. Pointe de harpon en os, à barbelures unilatérales. Id. — *Eod. op.*
 - 31. Pointe de lance en corne de renne, sans barbelures. Id. — *Eod. op.*
 - 32. Pointe courbe en os avec petites encoches. Vallée de la Vézère. — *Eod. op.* (G. N.).
 - 33 et 34. Aiguilles en os. La Madeleine (G. N.).
 - 35. Manche de poignard en os sculpté, représentant un renne. Laugerie-Haute (Dordogne). Musée de St-Germain (¹/₂).
 - 36. Bouquetin et cheval gravés sur un os d'oiseau. Développement de la gravure. Grottes d'Arudy (Hautes-Pyrénées). Coll. Ad. de Mortillet (G. N.).
-



E.D.C.

28.



à BECHER DEL.

29.



30.



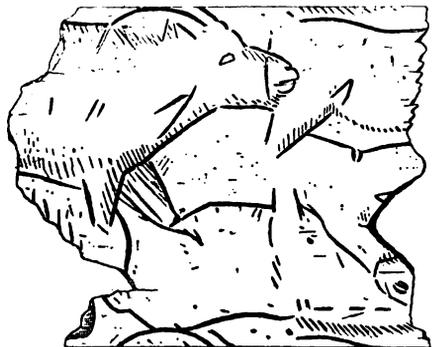
31.



32., 33, 34.



35.



36.



PLANCHE X.



PLANCHE X.

EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

Période paléolithique quaternaire.

ÉPOQUE MAGDALÉNIENNE.

FIG. 37. Mammouth gravé sur une plaque d'ivoire. La Madeleine. Muséum d'hist. nat. de Paris.



PLANCHE XI.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

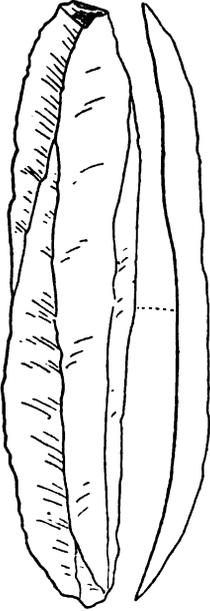
Période néolithique.

ÉPOQUE CAMPIGNIENNE.

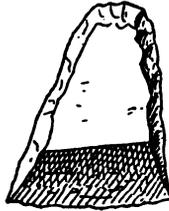
- FIG. 45. Tranchet de silex. Le Campigny (Seine-Inférieure). Musée de Saint-Germain (2/3). — G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 46. Tranchet de silex. Base de la grotte de Nermont, Saint-Moré (Yonne). Coll. Ficatier (2/3).
- 47. Tranchet de silex. Abbeville, couche de sable supérieure à la tourbe. Coll. d'Ault du Mesnil (2/3).
- 48. Pic de silex. Puits de Champignolles, Sérifontaine (Oise). Coll. Collin (2/3).

ÉPOQUE CHASSÉO-ROBENHAUSIENNE.

- FIG. 49. Ébauche de hache de silex. Oise. Musée de Saint-Germain (1/3). — G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 50. Hache polie de silex, retaillée et non repolie. Vienne. Musée de Poitiers (1/3). — *Eod. op.*
- 51. Hache polie de silex. Le Vésinet (Seine-et-Oise). Musée de Saint-Germain. — *Eod. op.*
-



38.



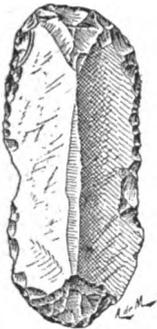
39.



40.



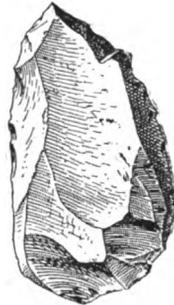
41.



42.



43.



44.



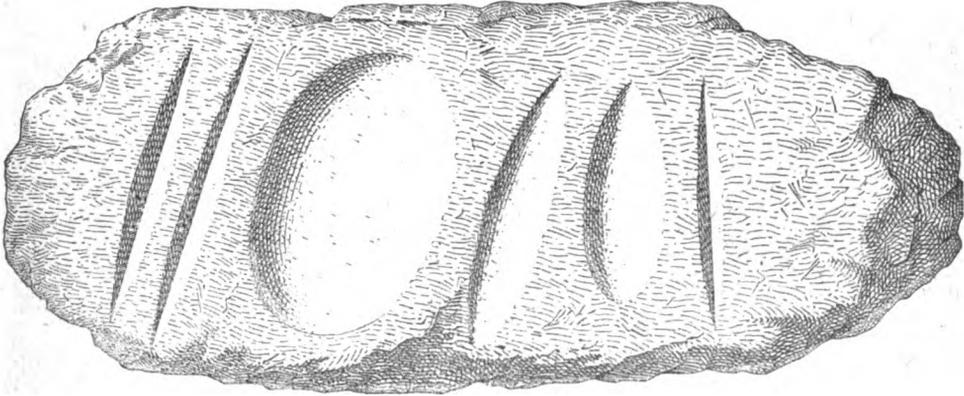
PLANCHE XIII.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIII.

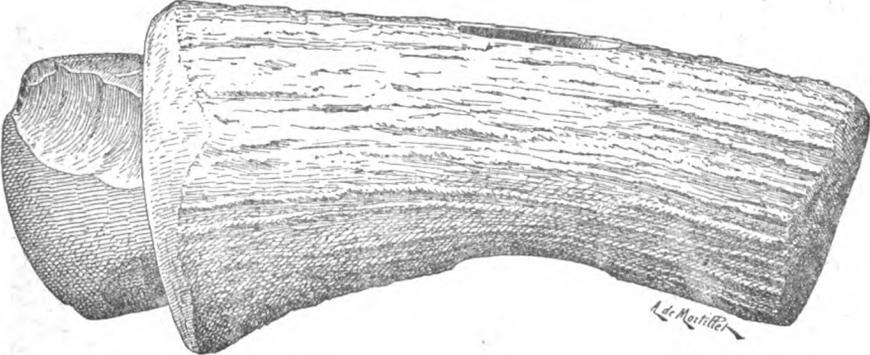
Période néolithique.

ÉPOQUE CHASSÉO-ROBENHAUSIENNE.

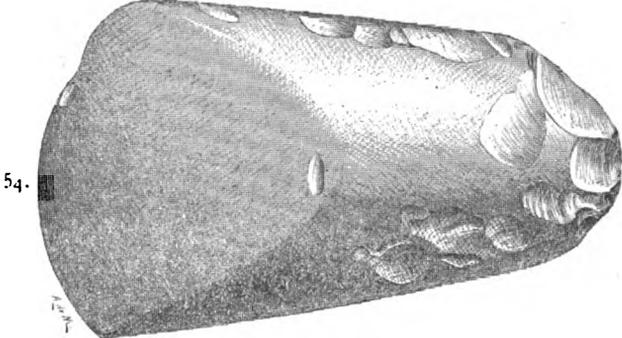
- FIG. 52. Polissoir en grés. — G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 53. Hache de silex poli dans sa gaine de bois de cerf. Abbeville, tourbières.
Coll. d'Ault du Mesnil (²/₃).
- 54. Hache polie de silex, retaillée et repolie. Bray-les-Marcuil, près d'Abbeville.
Idem.
-



52.



53.



54.

PLANCHE XIV.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIV.

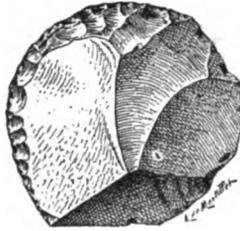
Période néolithique.

ÉPOQUE CHASSÉO-ROBENHAUSIENNE.

- FIG 55. Perçoir de silex. Saint-Mards-en-Othe (Aube) Musée de Saint-Germain (2/3).
— G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 56. Grattoir de silex. Camp de Catenoy (Oise). *Idem.* — *Eod. op.*
- 57. Écrasoir de silex. Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne). Coll. Thieullen (2/3).
- 58. Scie à coches, silex. Huisseau (Loir-et-Cher). Coll. de l'École d'Anthropologie (2/3). — G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 59. Pointe de flèche, silex. Loir-et-Cher (G. N.). *Idem.* — *Eod. op.*
- 60. Pointe de flèche, silex. Loir-et-Cher (G. N.). *Idem.* — *Eod. op.*
- 61. Pointe de flèche, silex. Dolmen du Génévrier (Aveyron). Musée de Saint-Germain (G. N.). — *Eod. op.*
-



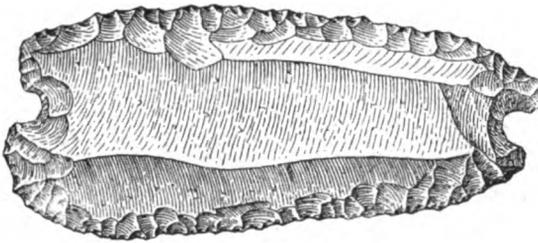
55.



56.



57.



58.



59.



60.



61.

PLANCHE XV.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XV

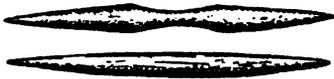
Période néolithique.

ÉPOQUE CHASSÉO-ROBENHAUSIENNE.

- FIG. 62. Canot creusé dans un tronc d'arbre. Lac de Biemme (Suisse). — *Dict. des sc. anthrop.*
- 63. Hameçons droits en os (G. N.). Wangen (Suisse).
 - 64. Hameçon courbe en défense de sanglier (G. N.). Moosseedorf (Suisse).
 - 65. Flotteur en écorce de pin (G. N.). Robenhausen (Suisse).
 - 66. Caillou percé, peson de filet (G. N.). Lac de Neuchâtel (Suisse).
 - 67. Fragment d'étoffe de lin (G. N.). Robenhausen.
 - 68. Filet de corde de lin (G. N.). Robenhausen.



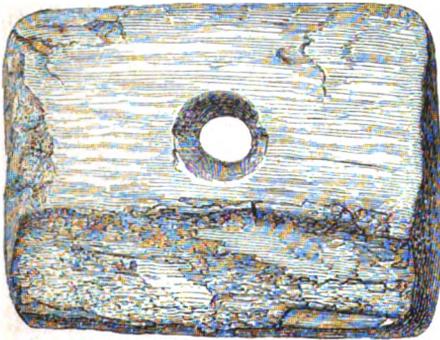
62.



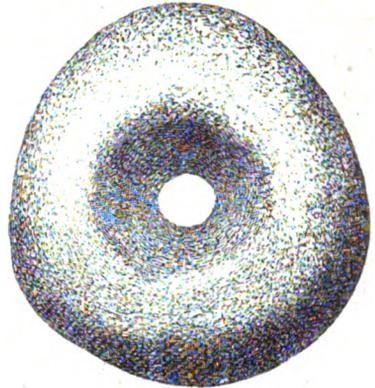
63.



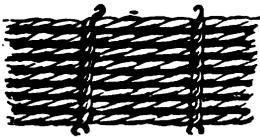
64.



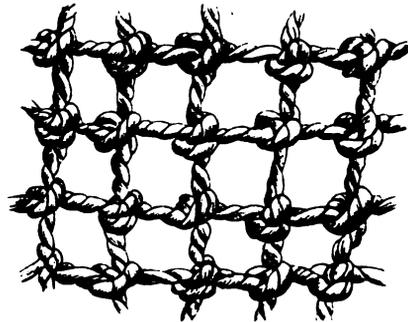
65.



66.



67.



68.

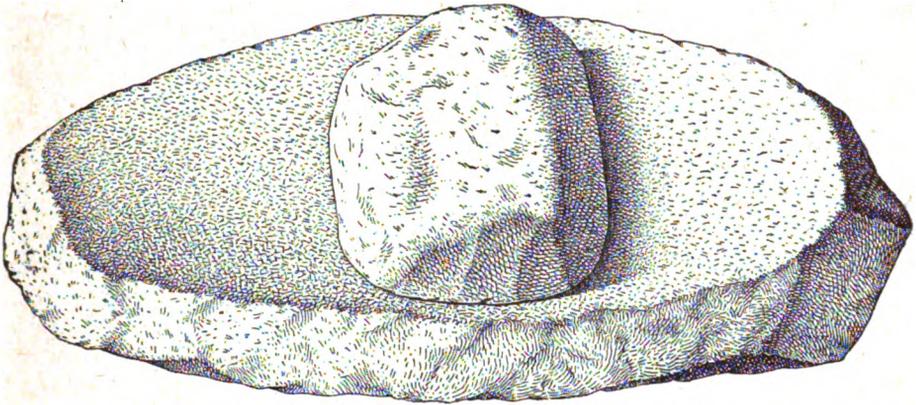
PLANCHE XVI.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XVI.

Période néolithique.

ÉPOQUE CHASSÉO-ROBENHAUSIENNE.

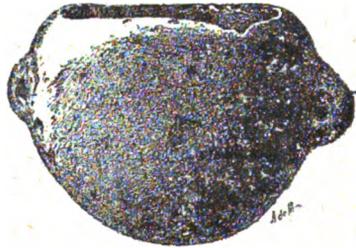
- FIG. 69. Grande meule dormante et molette de grès pour moudre les grains. Chassemy (Aisne), Musée de St-Germain (¹/₄). — G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 70. Vase de terre cuite. Saint-Moré (Yonne). Grotte de Nermont, couche néolithique inférieure. Coll. Ficatier (²/₃).
 - 71. Vase de terre cuite. Même provenance. Couche néolithique moyenne. Id.
 - 72. Vase de même provenance. Id.
 - 73. Vase de même provenance. Couche néolithique supérieure. Id.
 - 74. Cuillère de terre cuite. Même provenance. Couche supérieure. Id.
-



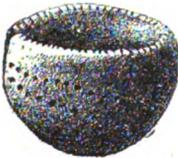
69.



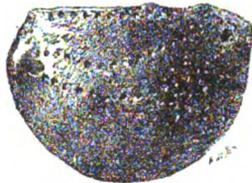
70.



71.



72.



73.



74.

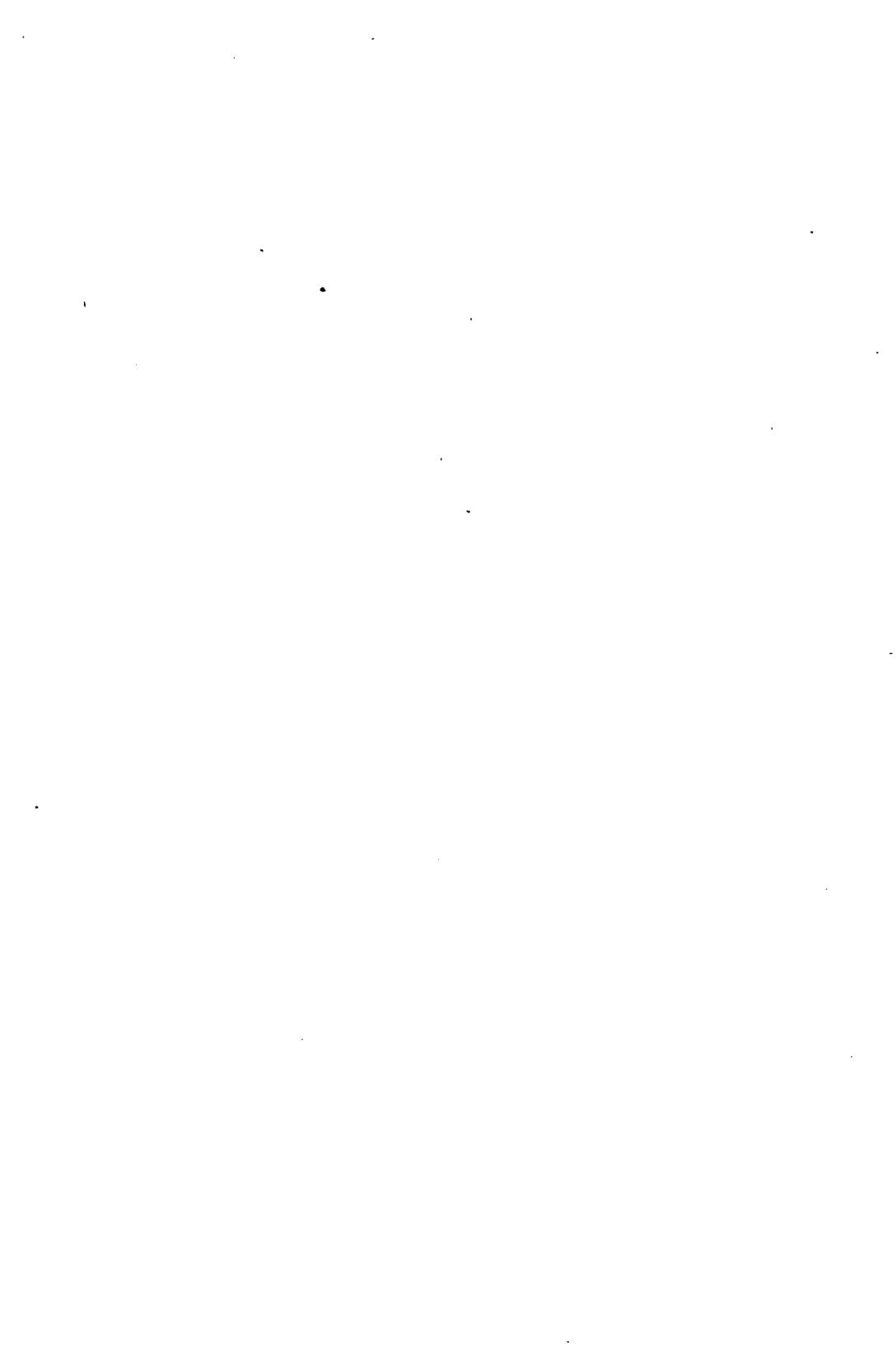


PLANCHE XVII.

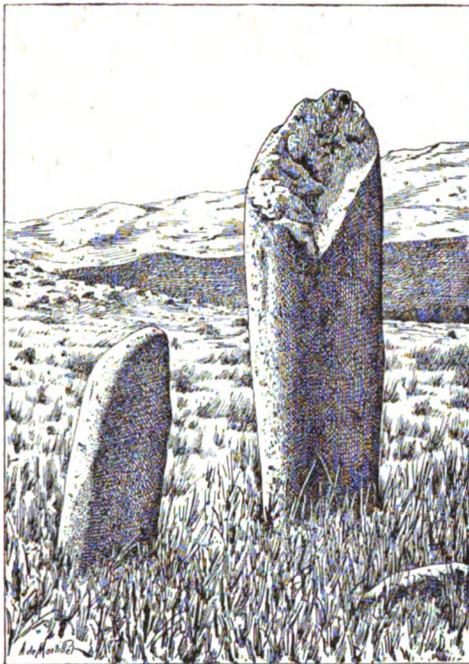
EXPLICATION DE LA PLANCHE XVII.

Période néolithique.

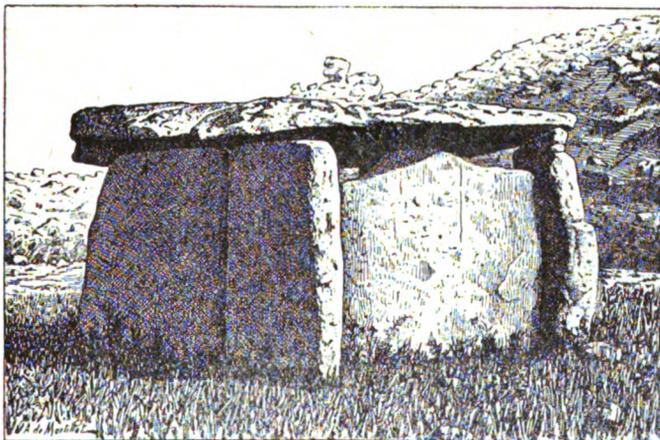
ÉPOQUE CARNACÉENNE.

FIG. 75. Deux menhirs. Bords du Rigganese, Sartène (Corse). Mission A de Mortillet.

— 76. Dolmen de Fontanaceda. Sartène. Id.



75.



76.

PLANCHE XVIII.

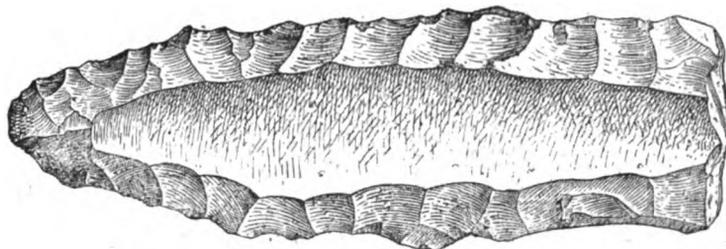
PLANCHE XVIII.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XVIII.

Période néolithique.

ÉPOQUE CARNACÉENNE.

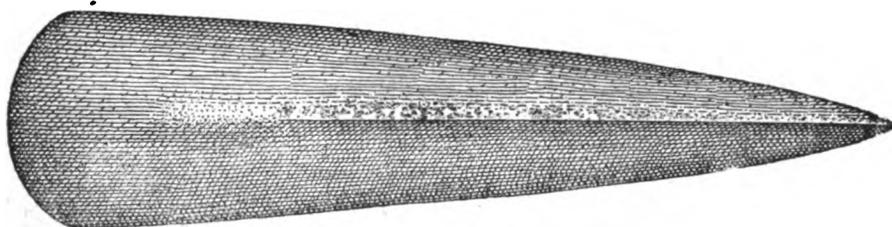
- FIG. 77. Nucléus de silex. Le Grand-Pressigny (Inde-et-Loire). Musée de Saint-Germain ($\frac{1}{3}$). — G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 78 Poignard de silex. Pas-de-Grigny (Seine-et-Oise). Id. ($\frac{1}{2}$). — *Eod. op.*
- 79 Grande hache polie de jadéite. Dolmen du Mané-er-Horck, Locmariaquer (Morbihan). Musée de Vannes ($\frac{1}{3}$). — *Eod. op.*
- 80. Petite hache de fibrolithe percée d'un trou au sommet. Plédéliac (Côtes-du-Nord). Coll. Lemoine ($\frac{2}{3}$).
- 81 Sommet de casse-tête de quartzite, percé d'un trou cylindrique (douille). Rockland, Norfolk (Angleterre) ($\frac{1}{3}$). — G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*.
- 82. Hache polie de jadéite, percée d'un trou au sommet, cassée intentionnellement en trois morceaux. Dolmen du Mané-er-Horck, Locmariaquer. Musée de Vannes ($\frac{1}{3}$). — *Eod. op.*
- 83. Petit tranchet de silex emmanché. Montigny-l'Engrain (Aisne). Sépulture dolménique. Coll. Vauvillé (G. N.).



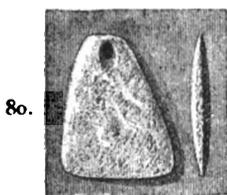
77.



78.



79.

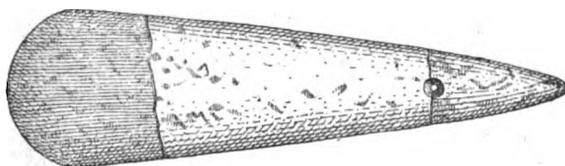


80.



81.

$\frac{1}{3}$



82.



Ed. C.

83.



PLANCHE XIX.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIX.

Période néolithique.

ÉPOQUE CARNACÉENNE.

- FIG. 84. Pierre sculptée d'un dolmen. Collorgues (Gard). Coll. Louis Teste (¹/₁₀).
- 85. Éclat de silex avec croûte, sans retouches. Mobilier funéraire des sépultures en cistes de l'île de Thinic, à Pontivy, en Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan).
 - 86. Éclat de silex avec croûte, très sommairement retouché sur un côté. Même provenance.
 - 87. Fragment de sagaie barbelée en os. Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne). Sépulture dolménique. Coll. Thieullen (¹/₃).
 - 88. Même éclat que figure 85, et même provenance.
 - 89. Nucléus de silex formé d'un caillou roulé. Même provenance que le précédent.
 - 90. Grès roulé, forme de hache, très sommairement taillé en biseau à l'une de ses extrémités. Même mobilier funéraire.
 - 91. Plaquette roulée de schiste verdâtre, très sommairement taillée en biseau à l'une de ses extrémités. Même mobilier funéraire.
-



Fig. 84.



85.



86.



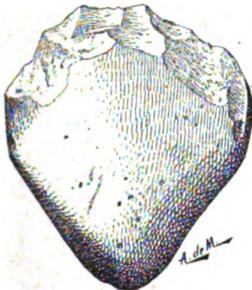
88.



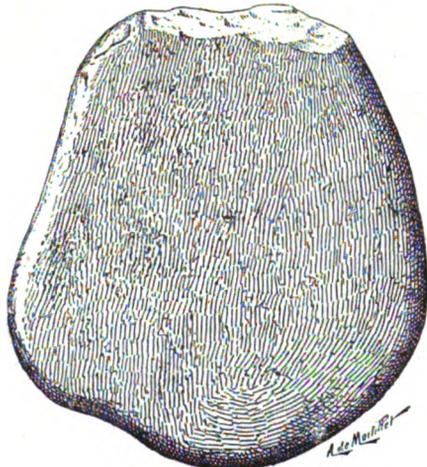
89.



87.



90.



91.

DISCUSSION.

M. V. JACQUES. — Le travail dont je viens d'avoir l'honneur de vous donner lecture, était destiné au Congrès d'histoire et d'archéologie du mois d'août dernier. Un retard de la poste ne me l'ayant fait parvenir qu'après la clôture du Congrès, j'ai proposé à M. Salmon de le présenter à la Société d'anthropologie. Comme, de l'avis même de son auteur, ce mémoire devait amener des discussions, M. Salmon s'est empressé d'accepter ma proposition. Il y a donc quelque temps déjà que j'ai entre les mains le texte de notre honorable correspondant et j'ai pu l'étudier à loisir. C'est pour cela que je me permets de demander le premier la parole dans la discussion.

Nous allons reprendre, si vous le voulez bien, les tableaux de M. Salmon et examiner les faits et les arguments sur lesquels ils sont basés.

Dans son premier tableau, celui qui concerne les divisions paléolithiques, M. Salmon propose tout d'abord la suppression de l'époque solutréenne. Je n'y vois, pour ma part, aucun obstacle, car je partage complètement l'avis de notre correspondant, quand il dit que l'industrie caractéristique de cette époque ne se rencontre, en somme, que dans quelques rares localités. Mais je ne vois nullement, d'après ce que j'en connais, qu'elle constitue un terme de transition entre l'industrie moustiérienne et l'industrie magdalénienne. C'est un fait local, voilà tout : on ne trouve dans le moustiérien, en général, rien qui annonce le solutréen, et dans le magdalénien, en général, rien qui rappelle cette même industrie.

Je dirai cependant que l'opinion de M. Salmon n'est pas partagée par tout le monde. L'auteur de la division des âges paléolithiques qui a obtenu, sans contredit, le plus de vogue, M. de Mortillet, non seulement maintient son époque solutréenne, mais encore, dans un discours qu'il prononçait au Congrès de Liège, l'année dernière (*), il rapportait chronologiquement à cette époque des industries fort différentes : l'industrie solutréenne n'aurait pas dépassé au Nord le bassin de la Loire, mais elle serait représentée par l'industrie menchecourienne de M. d'Ault du Mesnil dans le bassin de la Somme, et par l'industrie que nous avons vue à Spy en Belgique. M. Salmon semble adopter cette opinion, en ce qui concerne

(*) *Compte rendu des travaux du Congrès de la Fédération archéologique et historique, tenu à Liège en 1890, p. 164.*

Menhecourt tout au moins. Quant à moi, je ne puis voir autre chose, encore une fois, à Menhecourt et à Arcq-sur-Eure, que des faits locaux ; pour Spy, je me propose de revenir prochainement sur ce point spécial.

Les discussions sur le mesvinien nous ont beaucoup préoccupés, et tout le monde est d'accord maintenant ici pour assigner à nos couches quaternaires anciennes du bassin de Mons leur véritable place dans la chronologie. M. Salmon, à raison « de la place des couches géologiques, des animaux en contact et de la forme des silex, » classe ces gisements comme terme de transition entre le chelléen et le moustiérien : ce serait pour lui de l'acheuléen, s'il admettait cette époque. L'opinion de M. Salmon n'est que le reflet de celle de M. de Mortillet, et je ne puis qu'engager notre honorable correspondant à étudier la question par lui-même. Je suis certain que les conclusions qu'il formule seront modifiées par l'examen de *la place des couches géologiques et de la forme des silex*, et que, pour *la faune en contact*, il attendra patiemment, comme nous, que des restes d'animaux trouvés dans les tranchées de Saint-Symphorien, viennent fixer définitivement ses convictions.

Un dernier mot sur le paléolithique de M. Salmon : dans son second tableau, il avance que la poterie grossière de la station néolithique du Campigny représente probablement l'origine de l'art de la terre. En Belgique, les découvertes de M. Dupont, et plus tard celles de MM. Fraipont, Braconnier et Cels, ont démontré que les paléolithiques connaissaient déjà l'art du potier. Je sais bien que les savants français discutent l'âge du fameux vase du Trou du Frontal ; mais je crois qu'il vaudrait mieux pour eux faire des réserves et dire simplement qu'ils n'ont *pas encore* trouvé de poterie nettement quaternaire, ce qui ne donne pas à entendre qu'ils n'en trouveront jamais parce qu'elle n'a pas existé. En effet, la présence de débris de poteries mal cuites, et partant altérées, au milieu des roches détritiques qui constituent généralement le fond des cavernes, n'est déjà pas si facile à démontrer pour que l'on s'étonne que les recherches dans ce sens n'aient pas encore été couronnées de succès.

Le mélange de la faune quaternaire associée à l'industrie magdalénienne et de la faune actuelle associée aux instruments que l'on appelle tranchets, caractérise, dans certaines stations, la transition entre le paléolithique et le néolithique, nous dit M. Salmon. La théorie de l'hiatus est, en effet, destinée à disparaître de la science, et je crois aussi que la faune de cette époque de transition est une

caractéristique des plus probantes. Mais que l'on ne s'avance pas trop ici sur le terrain de l'industrie, car la forme seule des instruments ne suffit plus. Beaucoup de stations de la pierre polie ont, en effet, fourni des grattoirs, des lames, des burins et des pointes que, sans être prévenu, on rangerait facilement parmi les instruments magdaléniens *dont rien ne les distingue*. Ainsi, pour ne citer qu'un fait qui vous est bien connu, je vous rappellerai que les stations de la Hesbaye décrites ici par M. de Puydt, ne renferment que des nuclei, des lames, des burins, des scies et des grattoirs à tête transversale, qui présentent une analogie parfaite avec les instruments magdaléniens. Or, à côté de cette industrie lithique, on nous montre l'art du potier parvenu au plus haut degré de perfection qu'il ait atteint à l'époque néolithique. Tourinne, l'une de ces stations, est même classée, dans le tableau de M. Salmon, comme contemporaine de l'époque carnacéenne. Disons encore, puisque nous parlons de Tourinne, que notre honorable collègue assigne, comme caractéristique de sa première époque néolithique, les abris et foyers creusés dans le sol, tandis que, chez nous, les habitations des villages de la Hesbaye étaient toutes dans ce cas. Il serait difficile de nous mettre d'accord sur ce point, si nous n'ajoutions que nous trouvons ces foyers creusés dans le sol dans presque toutes nos stations néolithiques.

Quant aux tranchets, instruments types du début de la période néolithique, il faut, pour lui accorder l'importance qu'y attache M. Salmon, épouser d'abord sa manière de voir à leur égard.

La question des tranchets mérite que nous nous y arrétions un instant.

Il y a d'abord, me semble-t-il, chez un certain nombre d'archéologues français, une sorte de parti pris de ne pas employer le terme de *pointe de flèche à tranchant transversal*. Je ne sais pourquoi la distinction entre une pointe de flèche à tranchant transversal et un tranchet ne leur paraît pas rationnelle. Ce genre d'armes de jet doit cependant leur être familier depuis les trouvailles si démonstratives de M. le baron de Baye dans la Marne. Notre collègue, M. Cumont, a fait, ici même, une étude consciencieuse de celles qui ont été trouvées chez nous ⁽¹⁾, et il a mis en parallèle les armes analogues dont se servent encore aujourd'hui les Nègres de certaines parties du Congo ⁽²⁾. Pour nous, nous ne mettons plus en doute leur existence.

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 24.

(2) *Id.*, t. VIII, p. 175.

Les archéologues français confondent tous les instruments de cette forme, quels que soient leurs dimensions et leur volume, sous le nom de tranchets. Et cependant, en jetant un coup d'œil sur les planches de M. Salmon, nous ne pouvons nous empêcher de prendre quelques-uns des tranchets qui y sont figurés — pour autant que leur reproduction soit fidèle, — pour des pointes de flèches à tranchant transversal. Mais, à côté, il y a des instruments que tout le monde qualifiera de tranchets, et que nous serons d'autant moins portés à discuter que nous les retrouvons aussi dans quelques-unes de nos stations.

Nous trouvons des tranchets dans nos stations, disons-nous. Laissons Ghlin, cité par M. Salmon, comme station campignienne belge. Ghlin est un atelier de taille du silex, à la surface duquel on ramasse toutes sortes d'ébauches d'instruments, y compris des haches polies; j'en ai une dans ma collection. M. de Puydt notamment possède une série très complète de Ghlin, dans laquelle se rencontrent des ébauches et des pièces polies. Mais dans quelques stations du Brabant, par exemple, nous avons des tranchets bien caractérisés, associés à l'outillage complet de l'époque robenhausienne. Ainsi les collections des environs de La Hulpe, de notre honorable collègue, M. Van Overloop, montrent que les préhistoriques qui habitaient cette région, se servaient en même temps de tranchets et de haches polies bien finies. Groenendael a donné les mêmes instruments, mais les tranchets semblent devenir plus rares à mesure que l'on s'éloigne vers l'ouest; Boitsfort n'en donne plus que quelques-uns. Cependant, à la vue de l'outillage, il ne viendra à l'idée de personne de classer les stations de Boitsfort, de Groenendael et de La Hulpe ailleurs que dans le plein du Robenhausien. Et à quelques kilomètres de là, le marquis de Wavrin, d'une part, M. Tiberghien, d'autre part, M. Cumont, dans une troisième station, recueillent les pointes de flèches à tranchant transversal qui ont fait l'objet des études de ce dernier. Le savant auteur de la *France préhistorique*, M. Cartailhac, les admettait jadis, avec une certaine hésitation, il est vrai, mais comme appartenant à la fin du néolithique.

M. Salmon énumère, dans son second tableau, parmi les pièces typiques de l'industrie lithique à l'époque campignienne, *les instruments grossiers indéterminés, pics, etc.; les haches dites préparées pour le polissage et ayant servi sans être polies; enfin de très rares haches sommairement polies*. S'il y a une station admise comme robenhausienne, c'est bien Spiennes. Mais d'après l'énumération

de M. Salmon, nous serons immédiatement obligés de placer Spiennes parmi les ateliers caractérisant le plein de l'industrie campignienne. En effet, les haches polies qui ont été trouvées sur les champs à cailloux de Spiennes sont excessivement rares — on les compte par unités, — tandis que tous les collectionneurs possèdent des pièces sommairement polies. Quant aux autres catégories d'instruments dont parle M. Salmon, elles constituent la presque totalité de l'outillage recueilli à Spiennes. En général, les pièces sont grossières, mal taillées; les pièces les mieux finies rentrent dans le genre de celles dites préparées pour le polissage. La raison, c'est, je crois, que les ateliers de Spiennes, qui ont fourni des quantités innombrables de silex de toutes espèces et de toutes formes aux stations du Hainaut, des régions voisines du nord de la France, du Brabant, des Flandres et d'une grande partie de la province de Namur, n'étaient pas des ateliers de polissage, et qu'il en est probablement de même de plusieurs des stations de l'époque soi-disant campignienne.

Il est probable d'ailleurs qu'avant d'en arriver au polissage parfait de la hache néolithique, nos ancêtres ont dû se livrer à des tâtonnements dont le résultat a été la production de pièces très sommairement polies. Mais rien n'est encore venu nous démontrer d'une manière définitive que les premiers essais sont le fait des populations quaternaires de l'Europe occidentale, et l'on pourrait encore faire valoir plusieurs bons arguments en faveur de l'origine étrangère des populations néolithiques et de leur industrie.

Quant à l'absence d'objets grossiers, de l'époque campignienne, dans les sépultures, elle s'explique par le fait que les mobiliers funéraires étaient généralement composés des objets les plus précieux ayant appartenu au mort. A défaut de haches polies, on se contentait de ce que M. Salmon appelle les fausses haches, ou de modèles réduits, de haches votives. Et, à propos de sépultures, la théorie qui rattache la construction des dolmens, des galeries couvertes et des grottes artificielles à la non-existence de grottes naturelles dans la région, est-elle totalement tombée dans le discrédit? Pourquoi donc séparer chronologiquement ces deux modes d'inhumation?

Maintenant, que notre honorable correspondant ait une préférence pour la dénomination de chasséo-robenhausienne, je n'y vois d'autre inconvénient que celui de remplacer un nom connu, généralement adopté, par un nom nouveau, d'une longueur démesurée. Enfin la période carnacéenne m'apparaît encore une

fois mieux comme caractérisant des industries locales, ayant évolué et s'étant perfectionnées sans doute, mais manquant d'unité et d'ensemble.

Est-ce à dire que je dénie systématiquement la possibilité d'introduire dans l'ensemble de la période néolithique des coupes et des classifications utiles? Loin de moi cette idée. Tous nous avons constaté des différences notables dans l'outillage d'une station à l'autre. Mais je répéterai ce que j'ai dit à ce sujet au Congrès de Liège : « Nous ne sommes pas encore en possession d'un nombre suffisant de faits assez probants pour établir une classification définitive. Observons, comparons, mais gardons-nous soigneusement des idées préconçues et des généralisations trop prématurées. »

Je termine en rendant hommage à la science de l'honorable M. Salmon. Si j'ai cru devoir opposer quelques critiques à son œuvre, je ne puis cependant ne pas y reconnaître un progrès marqué vers un but qu'il serait hautement désirable d'atteindre. Son travail pourra recevoir des améliorations, subir des modifications de détail, mais il n'en constitue pas moins un essai des plus intéressants, que nous serons heureux de consigner dans notre *Bulletin*.

M. RUTOT. — Je ne puis, pour ma part, qu'appuyer les observations que M. Jacques vient de formuler relativement au « Mesvinien ». Jusqu'ici les formes bien caractéristiques des instruments dits mesviniens étaient assez mal déterminées. Depuis quelque temps, M. de Munck et moi, nous avons eu l'occasion de faire des fouilles, et les résultats que nous avons obtenus dépassent toutes les espérances : nous pouvons confirmer dès maintenant que l'on se trouve en présence d'un âge stratigraphique bien établi. Nous avons fouillé un véritable atelier de taille, qui a fourni des milliers de pièces se rattachant à deux types : des instruments contondants et des instruments destinés à racler. Les hommes du Mesvinien ne paraissent d'ailleurs pas s'être préoccupés tant de la forme même de leurs instruments que de leur appropriation; l'appropriation avait pour but essentiel de protéger la main qui devait manier l'outil, contre le tranchant des arêtes vives produites par l'enlèvement des éclats. La plupart de ces instruments n'avaient pas encore été utilisés, et les percuteurs primitifs avaient été abandonnés à côté des blocs à tailler; tout semble accuser un abandon brusque de l'atelier, peut-être par suite de l'irruption des eaux.

Cet atelier est situé sur le territoire de Spiennes, près de Saint-Symphorien.

M. V. JACQUES. — C'est de cette localité que proviennent également les importantes séries d'instruments mesviniens recueillies par MM. Cels et De Pauw.

M. DE MUNCK. — Le nombre de pièces que nous avons ramenées au jour, M. Rutot et moi, est véritablement colossal. Un premier triage, fait grossièrement, m'a permis de réunir une série de disques dont l'usage me paraît avoir été de couper le bois. Je me suis livré à quelques essais, et je dois dire que j'ai parfaitement réussi. La pointe dite moustiérienne apparaît déjà : nous en avons recueilli quelques échantillons.

L'heure étant avancée, il est décidé que les observations de M. Jacques seront communiquées à M. Salmon avant la continuation de la discussion.

COMMUNICATION DE MM. FAGÈS ET DE MEESTER
A PROPOS DE LA DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE NÉOLITHIQUE
A BERNISSART.

Bernissart est situé au bord des anciens marais de la Haine et de l'Escaut, à une altitude de 20 à 30 mètres, sur un terrain sableux, surélevé, s'étendant de l'ouest à l'est, à la limite nord du bassin houiller belge.

Les *Bulletins* de l'Académie de Belgique ont fait connaître les iguanodons, les tortues, les crocodiles et les poissons de Bernissart ; ils ont décrit le rhinocéros découvert sur le territoire de Blaton, à quelques minutes d'ici ; et le Cercle archéologique de Mons a signalé, dans ses publications, les haches polies de la collection Toillez, trouvées à Bernissart, et a donné la description de la tombe belgo-germanique fouillée par M. Fagès, avec le concours de M. Van Bastelaer.

Le 6 avril 1891, en creusant une sablière, M. V. Bouillez découvrit, à une profondeur de 80 centimètres, un squelette humain et des silex taillés. Ce squelette, reposant dans un sol qui paraissait n'avoir jamais été fouillé, se trouvait orienté ouest-est, la tête tant soit peu plus haute que les pieds, légèrement inclinée sur la poitrine, les genoux repliés sur le thorax, les bras étendus le long du corps, de manière à n'occuper qu'un espace de 80 à 90 centimètres. Lors de notre visite, un peu tardive, plusieurs os avaient déjà dis-

paru. Toutefois, il est facile de voir, d'après l'aspect des pièces que nous avons recueillies, que ce squelette était celui d'un adolescent; la suture des os de la boîte crânienne est imparfaite; le maxillaire inférieur ne porte que quatre molaires; les dents sont peu usées. Les petites dimensions du fémur, de l'humérus, des côtes, et la reconstitution partielle de la colonne vertébrale donnent à peine 1^m,20 pour la taille probable de l'individu.

Cette exhumation, comme tant d'autres, nous aurait laissés presque indifférents, et nous n'aurions attaché aucune importance à la présence d'ossements en ce lieu, si l'on ne nous avait affirmé que dans la main droite se trouvait la lance de silex taillé, figurée ci-après en grandeur naturelle, la pointe vers les pieds, et qu'à côté du corps on avait ramassé une sorte de grattoir, d'une teinte plus foncée, mais d'un travail semblable à celui de la lance.

La présence de ces silex qui révèlent un travail déjà perfectionné, nous porte à croire qu'il s'agit ici d'un individu de l'âge de la pierre taillée.

L'attitude repliée du mort, qui nous a frappés tout d'abord, n'est pas le fait du hasard; elle a été constatée dans beaucoup de sépultures des temps préhistoriques, par le savant archéologue hongrois, M. Wosinski, de Lengryel, qui vient de traiter cet important sujet au congrès de Paris.

L'état de bonne conservation des os est dû, sans doute, à la nature ferrugineuse du sable où ils étaient enfouis, et à l'humidité permanente du sol qui repose sur une couche aquifère. Les dentrites jaunâtres qui recouvrent les ossements les ont probablement préservés contre les causes ordinaires de destruction.

On sait que les tribus mentionnées dans les premiers documents historiques ont remplacé aux mêmes endroits d'autres tribus; celles-ci ont reculé devant la soi-disant civilisation des nouveaux occupants. On rencontre souvent, en effet, des objets de l'âge de la pierre à la place même où les Gaulois, les Gallo-Romains et les Francs ont fixé leurs pénates.

Nous obéissons aujourd'hui encore à cette règle, en élevant nos habitations au milieu des campagnes fertilisées par nos ancêtres. Il n'est pas bien difficile de montrer qu'il en a été de même pour la région dont Bernissart est le berceau. En effet, le *Champ de la croix*, dont nous venons de fouiller un coin, offre aujourd'hui encore l'aspect d'un îlot ovale, émergeant des immenses marais de la Haïne, qui s'étendent vers le sud et qui vont au nord jusqu'à la crête formant la limite septentrionale du bassin houiller et le bord avancé du terrain crétacé.

Une telle éminence, baignée en grande partie par une eau poissonneuse, répondait aux besoins d'hommes vivant de chasse et de pêche. Nul doute qu'à une époque très reculée, on ait su profiter des avantages de la situation. C'est, en effet, dans la *Couture de la croix* qu'on a recueilli les haches de l'archéologue montois; c'est là aussi qu'on a trouvé une hache taillée et deux haches polies qui font partie de la collection de l'un de nous; c'est là encore que le même a ramassé une petite lance de silex taillé d'environ 6 centimètres de longueur sur 6 millimètres de largeur.

En deux endroits différents de ce champ, à quelque distance de la tombe, on voit des débris de silex en si grande quantité, qu'on est forcé d'admettre qu'il y a eu là deux tailleries ou deux ateliers dans le genre de ceux de Spiennes.

La présence de l'homme en ces lieux étant démontrée par des documents aussi authentiques, peut-on encore élever des doutes sur l'ancienneté du squelette que l'on a exhumé? L'individu a été enterré sur place, au lieu même de ses principales occupations.

C'est le moment de faire remarquer que notre localité n'a pas été la seule habitée à l'époque néolithique, et que les fouilles dirigées par MM. Haubourdin, dans les communes d'Harchies, de Stamburges, de Sirault et d'Hautrage, leur ont permis de faire une ample moisson d'instruments taillés et polis semblables à ceux de Bernissart, prouvant la contemporanéité et les relations des tribus qui laissèrent sur notre sol des traces de leur existence et de leurs travaux.

Les Celtes, à leur tour, occupèrent notre territoire. Nous en avons une preuve irrécusable dans le dolmen découvert à l'endroit dit le *Manège*, à l'extrémité nord-est du *Coron jaune*; la table, qui a échappé à la destruction, sert aujourd'hui de tête de pont à l'entrée du petit chemin de service de la *Haie-Paillard*.

A quelques pas de là, vers l'ouest, on a mis au jour, à deux reprises différentes, des tombes romaines caractérisées spécialement par des urnes renfermant de la cendre et des bronzes à l'effigie de Faustina (collection Fagès).

Nous nous trouvons encore à front de la chaussée romaine se détachant, à Heusies, de la voie principale, traversant les marais de Bernissart, la petite éminence du *Champ de la croix*, les *Prés des diables*, sur le territoire de Blaton, pour aller, par Quevaucamps, rejoindre la grande chaussée à Ellignies-Sainte-Anne.

C'est à la jonction de cette route, aujourd'hui perdue, et du chemin de Condé à Ath, que se trouvait la tombe belgo-germa-

nique, attestant une fois de plus que cet endroit privilégié n'a jamais perdu ses habitants.

A droite de notre champ, dans une pointe avancée formant la *Couture de Glogeuil*, on a rencontré des fondations très importantes et encore très solides, faites de moellons durs, à la chaux hydraulique; ces substructions n'ont pas été étudiées. Plus tard, en 1885, feu Henri Battard a découvert, à quelques mètres de là, d'autres substructions considérables, dessinant manifestement des caves, portant des traces d'incendie et renfermant des tegulæ.

A une époque plus rapprochée de nous, des fermes ont remplacé d'autres fermes, des maisons se sont élevées en lieu et place d'autres habitations, et, actuellement, le *Hameau du Calvaire*, carrefour formé par le chemin de Mons et la Grand'Rue, est occupé par deux grandes cités ouvrières abritant une population de plusieurs centaines d'habitants.

L'examen des ossements néolithiques de Bernissart sera renvoyé à une commission. Des doutes sont cependant émis par plusieurs membres sur l'authenticité d'ossements recueillis dans les conditions indiquées par les auteurs de ce mémoire.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

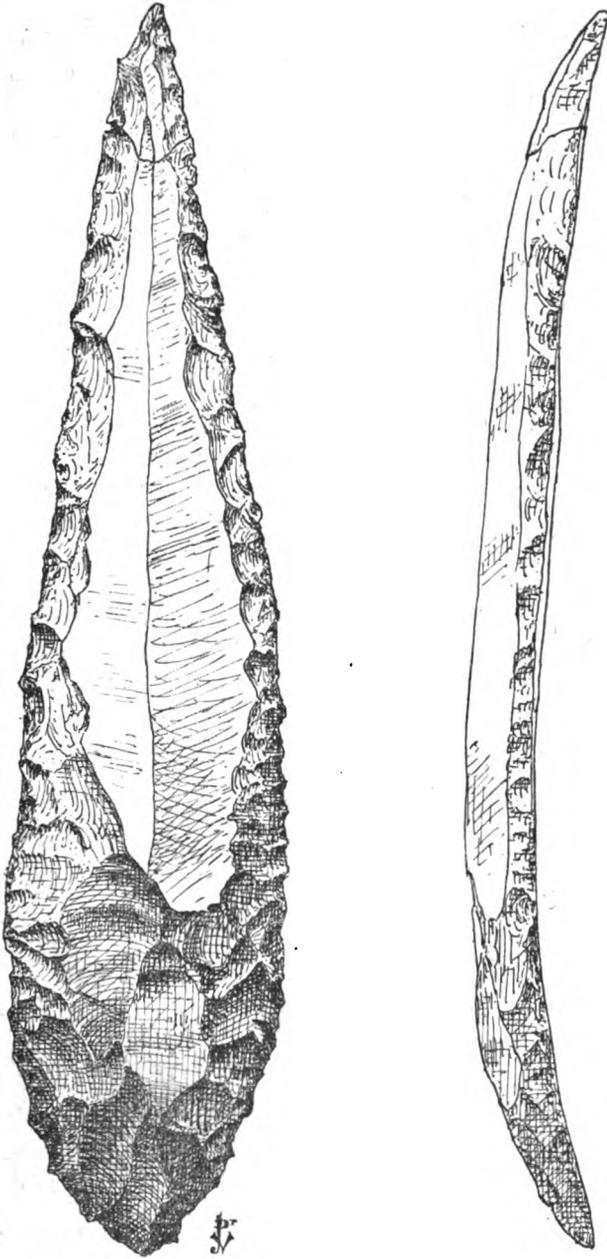
Objets d'ethnographie provenant du Congo. — M. De Pauw montre à la Société quelques pièces provenant du Congo, et notamment un collier fait des vertèbres d'un serpent, dont les apophyses transverses ont été usées; un poignard, un couteau, une hache de fer forgé, des chicotes, une pièce d'étoffe remarquable par ses dimensions extraordinaires : le métier à tisser devait avoir plus d'un mètre de longueur, tandis que les pièces de ce genre n'ont en général guère plus de 50 à 60 centimètres.

OBJETS OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR M. HOUZEAU DE LEHAIE.

M. Houzeau de Lehaie fait hommage : 1° d'une série de crânes et d'ossements provenant du cimetière franc, trouvé à Spiennes, à l'extrémité du Camp à cailloux, vers le chemin de fer et le ruisseau de la Trouille, et visité, en 1884, par la Société (*) ;

2° De quelques poteries provenant du même cimetière;

(*) Voir *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. IV, 1884-1885, p. 176.



Dr V. Jacques del.

FAGÈS & DEMEESTER.

POINTE DE LANCE DE SILEX TROUVÉE A BERNISSART.

3° D'une série importante de haches ébauchées et de nuclei de Spiennes recueillis dans les puits préhistoriques traversés par les travaux du chemin de fer de Mons à Bonne-Espérance en 1867;

4° D'une magnifique meule dormante, de la même époque que les silex, recueillie dans l'un de ces puits. Cette pièce est en grès landenien. Elle mesure 58 centimètres sur 30; elle est absolument intacte.

Une lettre de remerciements sera adressée à M. Houzeau de Lahaie, au nom de la Société, par les soins du Bureau.

La séance est levée à 11 heures.

